

Lors du vote du Compte Financier Unique			
Nombre de membres en exercice	79		
Nombre de membres présents	76		
Nombre de suffrages exprimés	78		
Votes		Contre 4	Pour 74

ZAC Saint Quentin
DELIBERATION
2026
SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	79		
Nombre de membres présents	76		
Nombre de suffrages exprimés	79		
Votes		Contre 4	Pour 75

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Mr BOULET, délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dressé par Mr Jean-Claude DISSAUX après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte Financier Unique dressé par le Service de Gestion Comptable

1° Lui donne acte de la présentation du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	188 956,30 €
Part affectée à investiss		
Opérations de l'exercice	2 410 399,86 €	2 979 797,34 €
Totaux	2 410 399,86 €	3 168 753,64 €
Résultat de clôture		758 353,78 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT(*)
2 234 347,94 €	
2 861 928,75 €	2 388 347,94 €
5 096 276,69 €	2 388 347,94 €
2 707 928,75 €	

ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
2 234 347,94 €	188 956,30 €
5 272 328,61 €	5 368 145,28 €
7 506 676,55 €	5 557 101,58 €
1 949 574,97 €	

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES
Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement
Excédent total de financement

2° Constate les identités de valeur avec les indications du Compte Financier Unique relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte Financier Unique n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.
Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

4° Le présent compte financier unique est signé au registre des délibérations MM les membres en exercice

2 707 928,75 €	au compte 001 (Affectation du résultat - dépenses d'investissement)
758 353,78 €	au compte 002 (Affectation du résultat - recettes de fonctionnement)

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20260408-2026-04-5-1-BF
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du Compte Financier Unique),

Le Président (lors du vote de l'affectation des résultats),

(Signature)
Maire de Saint Quentin
Pas de Calais

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
2) En fonction des données communiquées par le comptable